

Retour d'expérience

ACCIDENT MORTEL¹: L'IMPORTANCE VITALE DE LA CONSIGNATION

DESCRIPTIF DE L'ACCIDENT

Contexte	→ Deux opérateurs de maintenance réparent une fuite sur le vérin hydraulique d'un mini-chargeur Bobcat.
Déroulé	→ La réparation de la fuite nécessite que le godet soit verrouillé en position haute pour permettre d'accéder au flexible hydraulique (cf photo ci-dessous). La consignation mécanique est donc réalisée correctement une première fois pour permettre l'intervention. Constatant toujours la fuite après la première intervention, les opérateurs consignent une seconde fois pour une nouvelle intervention. La fuite étant toujours présente, ils décident alors une troisième intervention mais ne réalisent pas la consignation mécanique du bras du godet, qui n'est donc pas retenu par la barre de verrouillage. Les deux opérateurs, en position accroupie, desserrent le flexible hydraulique, ce qui entraîne une fuite accidentelle d'huile et la chute du godet sur les deux opérateurs.
Conséquences	→ Les deux victimes restent coincées sous le godet 20 minutes avant d'être dégagées. Décès d'une victime le jour même, et de la seconde une semaine plus tard.



Photo 1 : Bobcat avec le godet en position haute - remarque: le système de sécurité (barre de verrouillage orange) est engagé



¹ Ce double accident mortel a eu lieu dans une carrière (non cimentière) espagnole appartenant à un groupe cimentier également implanté en France.
Fiche n°11 / Octobre 2018

POURQUOI CET ACCIDENT ?

- Absence de consignation de l'engin à la troisième intervention, en dépit du respect de la procédure de sécurité pour les deux précédentes interventions
- Enquête en cours (l'ensemble de la scène, filmée par une caméra de surveillance, ne permet pas d'expliquer pourquoi les opérateurs n'ont pas effectué la consignation pour la troisième intervention).

COMMENT EVITER CET ACCIDENT ?

- TOUJOURS respecter la procédure de consignation pour toute intervention de maintenance, quelle que soit la nature de la maintenance, quelle que soit l'expérience de l'intervenant (**voir l'exemple ci-après**)
- Former le personnel d'Entretien/Maintenance à la consignation et le sensibiliser aux risques liés à la consignation
- Formaliser l'habilitation à consigner
- Faire des rappels réguliers sur la procédure de consignation

Exemple de consignation des énergies lors de travaux de maintenance sur un engin de type « bobcat »

Cet exemple définit les principales actions à réaliser pour permettre la consignation des engins.
Il ne se substitue pas aux prescriptions du constructeur décrites dans la notice d'instruction dont il convient impérativement de prendre connaissance avant toute intervention.

1/ Pour toute intervention :

1.a/ Prévenir le risque de remise en route de l'engin :

- placer le coupe-circuit en mode OFF ;
- retirer les clés de contact et en les conservant sur soi pendant la durée de l'intervention ;
- si le coupe-circuit est condamnable : placer le(s) cadenas des intervenants dessus et poser un panneau « Maintenance en cours » :



- si le coupe-circuit n'est pas condamnable : installer une housse de consignation sur le volant et placer le(s) cadenas de consignation dans l'œilleton prévu à cet effet :



1.b/ Prévenir le risque de déplacement de l'engin :

- de part et d'autre d'une roue, mettre en place des cales adaptées.

2/ Intervention sur circuit hydraulique :

Energie hydraulique → risque de projection d'huile sous pression :

- manœuvrer les commandes hydrauliques pour libérer la pression, mettre à l'air avec précaution la bêche à huile puis manœuvrer à nouveau les commandes ;
- sur les engins récents, la mise à l'air est automatique (se reporter à la notice d'instruction).

3/ Intervention sur le godet ou l'équipement :

Energie gravitationnelle – hydraulique → risque de descente incontrôlée du godet ou de l'équipement :

- déposer le godet ou l'équipement au sol ou sur des chandelles, ou mettre en place les dispositifs de blocage mécanique prévus sur l'engin :

